

Donner une seconde vie à un bâtiment ancien

Mission de conseil en architecture, urbanisme et paysage

Des questionnements légitimes

- Y a-t-il un intérêt à réhabiliter un bâtiment ancien ?
- Quelles contraintes présente le bâtiment ?
- Quel intérêt et quel potentiel offre-t-il ?
- Quels sont les usages possibles aux vu de ses caractéristiques ?
- Quelles démarches entreprendre pour engager ce type de projet ?

L'apport du CAUE

- Comprendre le bâtiment dans son contexte (caractéristiques, fonctionnement, etc.)
- Identifier les enjeux du ou des bâtiments et plus largement du site sur lequel il est implanté : atouts, contraintes, potentiels.
- Imaginer des hypothèses d'évolution, de nouveaux usages et leurs incidences sur le bâtiment et son contexte.
- Préconiser les interventions et orientations appropriées du projet (technique, fonctionnelle, esthétique) au bâtiment ainsi qu'à ses abords (accès, stationnements, etc.)
- Alerter sur les risques liés à des choix inadaptés.
- Apporter des retours d'expériences et tirer les leçons de projets réalisés sur le territoire ou ailleurs.
- Organiser la visite de réalisations en lien avec le sujet et rencontrer les collectivités qui en ont été à l'initiative.
- Identifier les démarches à entreprendre, les compétences et les professionnels à mobiliser pour amorcer le projet et entrer dans les phases opérationnelles.
- Accompagner la collectivité aux étapes clés du projet. Participer au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Pour aller plus loin

- Formation [Patrimoines et cadre de vie](#).
- Participation aux jurys de sélection de la maîtrise d'œuvre.
- [L'observatoire du CAUE](#) donne accès à des réalisations inspirantes en Loire Atlantique (équipements culturels, scolaires, administratifs, logements, etc.) : [Plessé](#), [Carquefou](#), [Couëron](#), [Villepot](#), [Saint-Lyphard](#), [Saint-Mars de Coutais](#), [Puceul](#), [La Plaine sur mer](#), [Bouvron](#), [Conquereuil](#), [Bouguenais](#).

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et le l'environnement de Loire-Atlantique est un outil d'aide à la décision à disposition des collectivités et habitants du territoire. Il conseille, sensibilise, informe et forme les élus pour les éclairer dans leur réflexion. Son intervention s'établit en amont des phases opérationnelles.

Les compétences en architecture, en urbanisme et en paysage sont mobilisées en fonction du sujet, la pluridisciplinarité est privilégiée. Chaque conseil est établi sur-mesure, en lien étroit avec la collectivité.

L'intérêt pour la collectivité

- Se doter d'une approche objective, d'un diagnostic partagé permettant de poser les bases saines et solides du débat entre élus pour engager un projet.
- Monter en compétences collectivement sur les questions de patrimoines et d'architecture à travers le sujet posé et essaimer les réflexes et acquis sur d'autres projets de la collectivité.
- Bénéficier d'un regard d'expert extérieur, détaché de tout rapport marchand, visant l'intérêt général et la valorisation des spécificités de chaque commune.
- Faire des choix éclairés.



Réhabilitation et extension de la mairie-école de Saint-Mars-de-Coutais en salle polyvalente
© Mairie de Saint-Mars-de-Coutais

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement sur mesure ou adhérer au CAUE ?

Contact : 02 51 72 90 45 – contact@caue44.fr